

EXCELSIOR PÜR NETTOYANT POUR MACHINE

Fiche de données de sécurité (FDS)

selon la norme de communication des dangers (CFR29 1910.1200) – HazCom 2012
Date d'émission : 1 janvier 2025 Date de révision : 1 janvier 2025 Version : 1.0

SECTION 1: Identification de la substance ou du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : EXCELSIOR PÜR NETTOYANT POUR MACHINE
Code du produit : Non disponible

1.2. Utilisation(s) identifiée(s) pertinente(s) de la substance ou du mélange et utilisation(s) déconseillée(s)

Utilisation du produit : Détergent

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Phoenix A.M.D. International Inc.
41 Butler Court
Bowmanville, ON L1C 4P8
T 1-800-6617313

1.4. Numéro d'urgence

Emergency number : 1-800-661-7313 (9 h à 17 h HNE, du lundi au vendredi)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH (Canada)

Irritation cutanée – Catégorie 2
Irritation oculaire – Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage SGH (Canada)

Pictogrammes de danger (SGH-Canada) :



GHS05

GHS07

Mot d'avertissement (SGH-Canada) :

Danger

Mentions de danger (SGH-Canada) :

Peut provoquer une irritation cutanée. Peut provoquer une irritation oculaire. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Conseils de prudence (SGH-Canada) :

Wash Se laver soigneusement les mains après manipulation. Éviter d'inhalier les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou aérosols. En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin ou obtenir des soins médicaux. En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. En cas d'irritation, consulter un médecin. Éliminer le contenu et le contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Conserver hors de la portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH-Canada)

5 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë est inconnue.

SECTION 3: Composition / renseignements sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom du composant	Identificateur de produit	%	Classification SGH (Canada)
Composés d'ammonium quaternaire, chlorures de benzyl-C12-16-alkyldiméthyle	(No CAS) 68424-85-1	1 - 3	Tox. aiguë 4 (orale) Corrosion cutanée 1B

* Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme secret commercial conformément au paragraphe (i) de l'article 1910.1200.

EXCELSIOR PÜR NETTOYANT POUR MACHINE

Fiche de données de sécurité (FDS)

selon la norme de communication des dangers (CFR29 1910.1200) – HazCom 2012

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

- Mesures de premiers secours après inhalation : Si la respiration est difficile, déplacer la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin ou obtenir des soins médicaux en cas de malaise.
- Mesures de premiers secours après contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau abondamment à l'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation. Consulter un médecin si une irritation apparaît ou persiste.
- Mesures de premiers secours après contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.
- Mesures de premiers secours après ingestion : En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin ou obtenir des soins médicaux en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes / lésions après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes / lésions après contact avec la peau : Peut causer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un œdème, un dessèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau. Peut provoquer une sensibilisation par contact cutané.
- Symptômes / lésions après contact avec les yeux : Peut causer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure de l'inconfort ou de la douleur, un clignement excessif et une production accrue de larmes, accompagnés d'une rougeur marquée et d'un gonflement de la conjonctive.
- Symptômes / lésions après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer des troubles gastriques, des nausées ou des vomissements.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et du traitement spécial nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou si vous ne vous sentez pas bien, consultez immédiatement un médecin (montrez l'étiquette ou la FDS si possible).

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, produit chimique sec.
- Moyens d'extinction à ne pas utiliser : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange

- Risque d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Restez du côté opposé au vent par rapport à l'incendie. Portez un équipement complet de lutte contre l'incendie (tenue complète de pompier) ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé à la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non essentiel ou non protégé. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Pour le confinement : Confiner et/ou absorber le déversement avec un matériau inerte (p. ex. sable, vermiculite), puis le placer dans un contenant approprié. Ne pas rincer dans les égouts ni laisser pénétrer dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.
- Méthodes de nettoyage : Les petits déversements peuvent être essuyés avec un chiffon ou du papier. Laver soigneusement la zone avec de l'eau après un déversement ou une fuite. La zone de déversement peut être glissante. Assurer une bonne ventilation.

6.3. Renvoi à d'autres sections

Voir la section 8 pour plus d'information sur les vêtements et l'équipement de protection, et la section 13 pour les conseils relatifs à l'élimination des déchets.

EXCELSIOR PÜR NETTOYANT POUR MACHINE

Fiche de données de sécurité (FDS)

selon la norme de communication des dangers (CFR29 1910.1200) – HazCom 2012

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler la poussière, la fumée, le gaz, le brouillard, les vapeurs ou les aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le contenant avec précaution. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation..
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

7.2. Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité

- Conditions d'entreposage : Garder hors de la portée des enfants. Conserver le contenant hermétiquement fermé. Entreposer à la température ambiante. Protéger contre la chaleur extrême et le gel.

7.3. Utilisations finales particulières

Non disponible.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composés d'ammonium quaternaire, chlorures de benzyl-C12-16-alkyldiméthyle (68424-85-1)

ACGIH	Sans objet
OSHA	Sans objet

8.2. Contrôles de l'exposition

- Mesures techniques appropriées : Utiliser une ventilation adéquate afin de maintenir l'exposition (niveaux de poussières, fumées, vapeurs, etc. dans l'air) en dessous des limites d'exposition recommandées.
- Protection des mains : Aucune protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.
- Protection des yeux : Ne pas vaporiser près des yeux.
- Protection de la peau et du corps : Aucune protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.
- Protection respiratoire : Aucune protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.
- Contrôles de l'exposition environnementale : Maintenir les concentrations en dessous des seuils de protection environnementale établis par la communauté.
- Autres informations : Ne pas manger, fumer ou boire dans les endroits où le produit est manipulé, traité ou entreposé. Se laver soigneusement les mains avant de manger ou de fumer. Manipuler conformément aux pratiques établies d'hygiène industrielle et de sécurité.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

- État physique : Liquide
- Apparence : Clair
- Couleur : Aucune donnée disponible
- Odeur : Citron
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : 3 - 6
- Point de fusion : Aucune donnée disponible
- Point de congélation : Aucune donnée disponible
- Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
- Point d'éclair : Aucune donnée disponible
- Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle = 1) : Aucune donnée disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Non inflammable
- Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible
- Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
- Propriétés oxydantes : Aucune donnée disponible
- Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
- Densité relative : 0.99
- Densité de vapeur relative à 20 °C : Aucune donnée disponible
- Solubilité : Soluble dans l'eau.
- Partition coefficient: n-octanol/water : Aucune donnée disponible

EXCELSIOR PÜR NETTOYANT POUR MACHINE

Fiche de données de sécurité (FDS)

selon la norme de communication des dangers (CFR29 1910.1200) – HazCom 2012

Log Kow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique	: 1 à 15 cP à 25 °C (77 °F), broche 1 à 20 tr/min

9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'entreposage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matériaux incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classée.

NETTOYANT POUR MACHINE EXCELSIOR PÜR

DL50 orale, rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée, lapin	> 2000 mg/kg
CL50 par inhalation, rat :	> 20 mg/l/4h

Composés d'ammonium quaternaire, chlorures de benzyl-C12-16-alkyldiméthyle (68424-85-1)

DL50 orale, rat	426 mg/kg
-----------------	-----------

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écologie – généralités : Non déterminée.

12.2. Persistance et dégradabilité

NETTOYANT POUR MACHINE EXCELSIOR PÜR

Persistance et dégradabilité	Non déterminée.
------------------------------	-----------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

NETTOYANT POUR MACHINE EXCELSIOR PÜR

Potentiel de bioaccumulation	Non déterminée.
------------------------------	-----------------

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Autres effets néfastes

Effet sur le réchauffement climatique : Aucun dommage écologique connu causé par ce produit.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Ce produit doit être éliminé conformément à toutes les réglementations locales, provinciales, étatiques et fédérales en vigueur. La production de déchets doit être évitée ou réduite au minimum dans la mesure du possible.

EXCELSIOR PÜR NETTOYANT POUR MACHINE

Fiche de données de sécurité (FDS)

selon la norme de communication des dangers (CFR29 1910.1200) – HazCom 2012

SECTION 14: Informations relatives au transport

Ministère des Transports (DOT)

Conformément au DOT

Non réglementé pour le transport

Informations supplémentaires

Autres informations : Aucune information supplémentaire disponible.

Précautions particulières de transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations fédérales des États-Unis

Tous les composants de ce produit sont inscrits ou exclus de l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis.

15.2. Réglementations des États-Unis

NETTOYANT POUR MACHINE EXCELSIOR PÜR

Réglementations étatiques ou locales	Non connues.
--------------------------------------	--------------

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 01/01/2025

Autres informations : Aucune.

Avis de non-responsabilité : Nous croyons que les déclarations, les renseignements techniques et les recommandations contenus dans le présent document sont fiables, mais ils sont fournis sans aucune garantie ni assurance de quelque nature que ce soit. Les renseignements contenus dans ce document s'appliquent uniquement à ce produit tel qu'il est fourni. Ils peuvent ne pas être valides si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'exhaustivité de ces renseignements pour son utilisation particulière.